

**ARRETE PORTANT NOMINATION
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Arrêté n°2020-ADM-12

Le Maire de la commune de SAINT ROMAIN DE JALIONAS

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;
Vu la délibération n° 2020-031 du conseil municipal en date du 22 juin 2020, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;
Vu les propositions faites par les associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées;

ARRETE :

Article 1er : Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

Membres du Conseil Municipal		Membres Extérieurs	
NOM	Prénom	NOM	Prénom
DECHANOZ	Sylvie	SAPEY	Gilles
MANENTI	Sophie	ROMANOTTO	Sandra
DEVELAY	Fabienne	MARTOS	Rose Marie
DUHAMEL	Gaël	MORTIER	Bernard
DI CIOCCO	Piétro	FRANCO	Sonia
HABLIZIG	Karine	JOGUET	Annie
TIRANNO	Gina	FOLLA-MARECHAL	Florence

Article 2 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services de **ST ROMAIN DE JALIONAS** sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

FAIT à ST ROMAIN DE JALIONAS, le 23 juin 2020

Le Maire,
Jérôme GRAUSI



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.